

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Antibes (06160, 06600)

Premier tour

– le 07/06/2020 –

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Et appliquer la loi Laure à chaque réfection d'aménagement routier

Tanguy Cornec (Antibes retrouvé)

Antibes retrouvé souhaite, dans un premier temps, réaliser les deux liaisons complètes d'est en ouest (de Golfe-Juan à Villeneuve-Loubet), et du Nord au sud (Du port d'Antibes à l'échangeur autoroutier) qui manquent cruellement à Antibes. Les voies de circulation ignorées par Jean Leonetti, comme le Bd Albert premier seront complétées par des voies pour les vélos...Le contournement du Cap d'antibes (avec mise à sens unique du Bd Juin) sera réalisé.

Arnaud Delcasse (L'Alternative sociale, citoyenne, écologique)

L'alternative sociale, citoyenne, écologique pour Antibes Juan-les-Pins a déjà proposé son « Plan Vélo », dévoilé le 5 janvier 2020, et disponible sur www.alternative-antibes.fr/planvelo. Celui-ci sera complété en tenant compte des propositions des associations d'usagers et des retours que nous aurons, avant comme après l'élection.

Nous proposons notamment la création d'un réseau ENVIVELO de pistes cyclables en site propre, sécurisées et connectées entre elles, sans discontinuité, reliant les quartiers d'Antibes Juan-les-Pins, Sophia Antipolis et les villes voisines.

Nous proposons également la mise en place d'aménagements dédiés et des actions de sensibilisation et promotion pour développer la pratique.

Ce Plan Vélo sera mis en place dès notre élection et s'inscrira dans un cadre plus global visant à limiter la place de la voiture, pour une ville apaisée.

La question de la mobilité est donc centrale dans notre projet et se retrouve à travers nos différentes thématiques : « une ville sociale et solidaire », « une ville écologiquement responsable », « une ville active et dynamique », « une ville citoyenne, démocratique et participative ».

Références :

- <https://www.alternative-antibes.fr/planvelo>

- <https://www.facebook.com/AlternativeAntibes/posts/121197792712269>

François Zema (un nouveau souffle pour antibes)

La situation actuelle sur Antibes se caractérise par une illisibilité totale du réseau cyclable, et c'est l'absence d'infrastructures et d'itinéraires continus qui explique le peu de succès actuel du vélo sur Antibes, la priorité reste pour le moment au tout voiture qui sature l'espace public et pollue.

Concernant la loi Laure, elle n'a pas du tout été appliquée lors de la réfection des grands boulevards (Albert 1er, Wilson, Poincaré, Vautrin: nous l'appliquerons en essayant de rattraper les nombreuses erreurs commises par la municipalité sortante

Michèle Muratore (GAUCHE SOLIDAIRE ECOLOGIQUE ET DEMOCRATIQUE)

En tant qu'élue communautaire, j'ai pendant tout ce mandat défendu un véritable plan vélo et non des petits bouts de bande cyclable

Jean Leonetti

Aujourd'hui nous avons un schéma directeur qui définit les principaux axes cyclables existants et à créer à court, moyen et long termes. De plus, en cohérence avec le PDU de la CASA nous avons prévu de mettre en place un certain nombre d'actions en faveur du vélo

Alexia Barthelemy (Vos Idées Notre Ville)

Lors de nos recueils d'idées auprès des Antibois.es et Juanais.es, la demande de pistes cyclables sécurisées et cohérentes ainsi que des stationnements adaptés (arceaux)... a été fortement exprimée. Il est nécessaire de réaliser un Plan Vélo en concertation ouverte à toutes et tous et en étant inclus dans le nouveau plan de circulation afin de mieux partager l'espace entre tous les usagers. La création d'un Comité de Vélo garantit un lien constant entre la municipalité et les usagers.

Michel Morgana (TOUS POUR ANTIBES)

Nous avons effectivement prévu de reconsidérer la place du vélo au sein de la mobilité en général.

Eric Ducatel (49 JUANTIBOIS)

Pas de commentaire

Action n°2

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

Et rendre compte des actions menées dans le journal de la ville et lors des Conseils de Quartier

Tanguy Cornec (Antibes retrouvé)

Un Comité vélo sera chargé de l'élaboration des études de faisabilité (pistes ou voies cyclables) et du planning des travaux .

Arnaud Delcasse (L'Alternative sociale, citoyenne, écologique)

Notre programme « généraliste » comprend la création « Comités d'usagers » pour les services publics, dont les déplacements (transports en commun et vélo)

Référence :

- <https://www.facebook.com/AlternativeAntibes/photos/a.121197776045604/125806395584742/>

François Zema (un nouveau souffle pour antibes)

oui, nous nous y engageons, avec la nomination d'un « Référent Vélo »

Il travaillera sur Antibes, et les liaisons avec les différentes communes de la CASA, traitera les points noirs bien connus, en contact avec la police municipale pour verbalisation des infractions les plus courantes , en contact avec les services techniques, il veillera lors de la réfection des grands boulevards à l'insertion d'une piste ou bande cyclable, à la création de zones de rencontre , aux aménagements nécessaires (stationnement, panneaux de signalisation, instauration du céder le passage et tourner à droite aux feux , sas, double sens cyclables.

Il veillera à l'équipement d'anneaux de stationnement vélo et à leur bon positionnement en ville, ainsi que des espaces sécurisés dans les pôles multimodaux et gares SNCF

Il tiendra à jour des statistiques fiables et interviendra pour la sécurité dans écoles et lycées

Michèle Muratore (GAUCHE SOLIDAIRE ECOLOGIQUE ET DEMOCRATIQUE)

Ce comité se réunit déjà au niveau de la CASA

Jean Leonetti

Des comités d'itinéraires vélos sont mis en place entre la CASA, la ville d'Antibes et l'association Choisir le Vélo.

L'idée est de pouvoir les pérenniser dans le temps (5 fois par an) pour permettre une meilleure fluidité d'information et d'échanges entre collectivités et les usagers par le biais de l'association Choisir le Vélo

Alexia Barthelemy (Vos Idées Notre Ville)

Pas de commentaire

Michel Morgana (TOUS POUR ANTIBES)

Le Comité vélo permettra de coordonner en concertation l'ensemble des actions qui seront entreprises. Nous comptons bien y impliquer les associations dédiées.

Eric Ducatel (49 JUANTIBOIS)

Pas de commentaire

Action n°3

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Nationale 7, Raymond Poincaré, Boulevard Albert 1er, route de Grasse, chemin de Saint-Claude, Avenue Jules Grec, Route de Saint-Jean, Boulevard Wilson, boulevard Charles Guillemont

Tanguy Cornec (Antibes retrouvé)

Sur toutes les pentes inférieures à 6% de dénivelé sera étudié l'opportunité de voies cyclables continues et sécurisées. La configuration géographique particulière d'Antibes (entre mer et montagne) nécessitera de réduire les voies cyclables à certains endroits ou de les limiter sur les pentes supérieures à 6% de dénivelé.

Arnaud Delcasse (L'Alternative sociale, citoyenne, écologique)

Nous proposons la création d'un réseau ENVIVÉLO en site propre avec des axes structurants.

Celui-ci était déjà quasi identique aux propositions faites sur le questionnaire. Nous y ajoutons, suite à vos suggestions, la Route de Saint Jean ainsi que le Boulevard Wilson (ou les Boulevards Chancel/Poincaré, en aménageant des liaisons avec le Boulevard Wilson par l'intermédiaire de Double Sens Cyclables par exemple Traverse Martelly ou des pistes sécurisées, par exemple Boulevard Foch ou du côté de Juan-les-Pins)

En tout état de cause, ce réseau sera retravaillé dès le début du mandat avec les équipes techniques de la Ville, de la CASA et du Département (en fonction des gestionnaires de voiries concernés) et en concertation avec les usagers et associations via les « Comités d'usagers ».

Références :

- <https://www.alternative-antibes.fr/planvelo>

- <https://www.facebook.com/AlternativeAntibes/posts/121197792712269>

François Zema (un nouveau souffle pour antibes)

Pour nous, la règle numéro 1 est d'aménager des itinéraires cyclables complets et sans coupure permettant la traversée de la ville du Nord au Sud (Sophia / le littoral) et d'Est en Ouest (Cannes/ Golfe Juan/Biot). Il faut pouvoir passer de Juan les Pins à Antibes , rejoindre la gare SNCF/ port Vauban/ pole d'échanges rapidement et en toute sécurité. Le pole d'échange est un bon exemple de ce qu'il ne faut pas faire avec les bandes cyclables qui s'arrêtent quand c'est le plus dangereux pour les 2

roues

Le Référent Vélo rencontrera toutes les associations de vélo, pour connaître leurs doléances et propositions, en particulier avant les travaux pour éviter des aménagements inadaptés comme par exemple au pôle d'échange multimodal ou au fort Carré sur EV8.

Celui-ci présentera ensuite un projet de réseau cyclable cohérent, qui sera réalisé dans le courant de la mandature

Michèle Muratore (GAUCHE SOLIDAIRE ECOLOGIQUE ET DEMOCRATIQUE)

Il faut créer des itinéraires cyclables

Organiser les liaisons entre les quartiers, les services publics, les lieux des activités économiques, etc... à vélo sécurisées

Jean Leonetti

Il apparaît en effet difficile à court et même à moyen terme de s'engager sur la création de pistes larges et continues sur ces grands axes, notamment à cause du manque d'emprise foncière et/ou du coût de la requalification de certaines voies (même si sur certaines sections de ces voies c'est possible).

Globalement on est plutôt sur l'action 4

Alexia Barthelemy (Vos Idées Notre Ville)

Pour permettre le développement du vélo comme moyen de déplacement, il est important de pouvoir rejoindre les pôles d'attractivité, d'être en sécurité sur les grands axes à fortes circulation et séparé des piétons ainsi que les connexions avec les réseaux cyclables des communes voisines, nous seront dans la concertation régulière, en amont mais aussi pendant et après la mise en œuvre des différents aménagements.

Michel Morgana (TOUS POUR ANTIBES)

Les priorités seront définies en fonction des degrés de dangerosité des localisations et des sites listés dans la question.

Eric Ducatel (49 JUANTIBOIS)

Toutefois les configurations urbaines peuvent limiter la faisabilité dans certaines zones. Toutes les associations d'usagers sont concernées par le partage de la voirie.

Action n°4

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Gare d'Antibes, Gare de Juan les pins, Gare d'Antibes Est/Biot, écoles, collèges, lycées généraux, professionnels et technologiques, commerces de centre-ville d'Antibes et Juan-les-Pins, quartiers (Fontonne et Semboules avec son aire de pratique de VTT), équipements municipaux culturels (Anthéa, conservatoire de musique, médiathèque, cinémas, palais des congrès de Juan les pins) et sportifs (stade nautique, stade Jules Auvergne, stade de la Fontonne, Fort Carré), plages (Salis, Ponteil, Cap d'Antibes, Juan-les-Pins), accès au sentier du littoral, bases nautiques, parc Exflora, pinède, Azur Arena et les équipements sportifs alentour, la maison des associations, les services (la Poste, mairie,...)

Tanguy Cornec (Antibes retrouvé)

Les jonctions par voies cyclables seront élaborées entre les Gare d'Antibes, Gare de Juan les pins, écoles, collèges, lycées généraux, professionnels et technologiques, quartiers Fontonne et Semboules avec son aire de pratique de VTT, équipements municipaux culturels (Anthéa, conservatoire de musique, palais des congrès de Juan les pins) et sportifs (stade nautique, stade Jules Auvergne, stade de la Fontonne, Fort Carré), plages (Salis, Ponteil, Cap d'Antibes, Juan-les-Pins), accès au sentier du littoral, bases nautiques, parc Exflora, pinède, Azur Arena et les équipements sportifs alentour, la maison des associations,

Vu la configuration étroite des centre-ville d'Antibes et Juan-les-Pins, une étude particulière pour un plan vélo de centre-ville leur sera consacrée.

Arnaud Delcasse (L'Alternative sociale, citoyenne, écologique)

Le réseau ENVIVÉLO et les aménagements que nous proposons prennent en compte ces besoins. Nous envisageons également la création de passages dédiés (passerelles, cheminements dédiés, ...) en modes actifs (« voies vertes ») pour relier directement les quartiers entre eux (par exemple, relier les Semboules aux 3 Moulins, à proximité géographique mais nécessitant de passer par Antibes Nord/Super Antibes aujourd'hui).

Une carte du réseau ENVIVÉLO sera distribuée dans différents points d'intérêt de la ville (comme les horaires de transports en commun dans les espaces Envibus ou les plans de la ville en Office du Tourisme) et via des stands d'information.

Des panneaux seront mis en place pour indiquer les directions, distances et temps de parcours vers les différents points d'intérêt et villes voisines ou proches.

Des stations de gonflage et réparation, dotée de quelques outils et d'une pompe à vélo, permettant de dépanner les cyclistes, seront disposées tout au long du tracé. De nombreux arceaux vélos et vélobox sécurisés seront également disponibles tout au long du tracé et dans la ville.

Références :

- <https://www.alternative-antibes.fr/planvelo>

- <https://www.facebook.com/AlternativeAntibes/posts/121197792712269>

François Zema (un nouveau souffle pour antibes)

la signalétique est un gros point noir actuellement

Michèle Muratore (GAUCHE SOLIDAIRE ECOLOGIQUE ET DEMOCRATIQUE)

Déjà répondu

Jean Leonetti

Du jalonnement est déjà engagé pour 2020-2021. Une première section, celle de l'axe Nord Sud entre Les Semboules, la Croix-Rouge, et les Eucalyptus sera traitée avant l'été 2020. L'objectif est de poursuivre le jalonnement en direction

d'Antibes Centre et de Juan Centre et d'assurer le liaison avec l'EV8.

Alexia Barthelemy (Vos Idées Notre Ville)

Pas de commentaire

Michel Morgana (TOUS POUR ANTIBES)

Les priorités seront définies en fonction des degrés de dangerosité des localisations et des sites listés dans la question.

Eric Ducatel (49 JUANTIBOIS)

Pas de commentaire

Action n°5

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Biot (sécuriser l'accès à Sophia Antipolis depuis Antibes Est), Vallauris/Golfe Juan (résorption de la coupure urbaine entre Antibes et le chemin de Saint Bernard), Villeneuve Loubet.

Tanguy Cornec (Antibes retrouvé)

Des connexions entre le réseau cyclable d'Antibes et celui des communes voisines de Biot, Sophia, Vallauris/Golfe Juan et Villeneuve-Loubet seront réalisées, en fonction de la configuration géographique.

Arnaud Delcasse (L'Alternative sociale, citoyenne, écologique)

Le réseau ENVIVÉLO que nous proposons est relié aux villes voisines et se construira avec la CASA (qui gardera son rôle de coordination) et les communes la composant. Les services municipaux gestionnaires de la voirie communale devront cependant y avoir un rôle plus actif.

La CASA devra également se coordonner avec les autres collectivités : le Département qui gère une part importante de la voirie mais aussi la Métropole de Nice pour une continuité Antibes ↔ Villeneuve Loubet ↔ ... ↔ Nice ou dans le cadre de Cap Azur avec la CAPG (Grasse) et la CACPL (Cannes).

Références :

- <https://www.alternative-antibes.fr/planvelo>

- <https://www.facebook.com/AlternativeAntibes/posts/121197792712269>

François Zema (un nouveau souffle pour antibes)

la priorité sera donnée à EV8 (Eurovélo 8) pour une traversée d'Antibes depuis Golfe Juan et Villeneuve Loubet, en rattrapant les erreurs commises au niveau du fort Carré (piste réalisée en dépit du bon sens, avec 3 traversées de route). Les accès à Sophia et chemin de st Bernard seront au centre de nos réflexions, mais ne dépendant pas uniquement du maire d'Antibes.

Michèle Muratore (GAUCHE SOLIDAIRE ECOLOGIQUE ET DEMOCRATIQUE)

Même principe, des itinéraires cyclables au niveau de la CASA, entre les communes de la CASA

Jean Leonetti

Les liaisons : Sophia/Antibes Est, Sophia/Vallauris/Antibes (via Parc de la Valmasque), Antibes/Villeneuve Loubet et bord de mer RD6098 (plus qualitatif) : pourront être étudiées dans le cadre des études CASA. La réalisation sera à étudiée avec les différentes communes concernées et le CD06

Alexia Barthelemy (Vos Idées Notre Ville)

Pas de commentaire

Michel Morgana (TOUS POUR ANTIBES)

Les priorités seront définies en fonction des degrés de dangerosité des localisations et des sites listés dans la question.

Eric Ducatel (49 JUANTIBOIS)

Pas de commentaire

Action n°6

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. chemin de Retanaou pour éviter le détour jusqu'à l'autoroute, chemin des Rastines pour éviter le chemin de Saint-Claude.

Tanguy Cornec (Antibes retrouvé)

Antibes retrouvé veut faire cohabiter, harmonieusement, tous les moyens de locomotion, en privilégiant sécurité et fluidité des accès aux 2 centre-villes d'Antibes et à l'autoroute.

Arnaud Delcasse (L'Alternative sociale, citoyenne, écologique)

Nous souhaitons limiter la place de la voiture dans notre ville pour des déplacements et un cadre de vie plus apaisés. Cela nécessitera des aménagements du plan de circulation pour désengorger les quartiers et redonner de la place aux modes de déplacements alternatifs, l'introduction de sens uniques, voies sans issues et « zones 30 », et des interdictions de circuler pour les camions sur un certain nombre de rues.

Nous souhaitons également réguler le trafic dans les quartiers résidentiels lié à la logistique (livraison, ...), en régulant l'activité et en proposant une plateforme logistique à l'échelle de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis, en coopération avec les sociétés de livraison, pour optimiser le trafic sur le territoire.

François Zema (un nouveau souffle pour antibes)

Il est évident que la congestion actuelle incite les automobilistes à chercher des itinéraires bis, ce qui peut transformer des zones résidentielles en voies de transit

Le plan de circulation sera revu, mais cela sera fait en concertation avec les riverains concernés que je rencontrerai dans des réunions de conseils de quartier, il est dans mes objectifs de mettre en place une véritable démocratie participative

Michèle Muratore (GAUCHE SOLIDAIRE ECOLOGIQUE ET DEMOCRATIQUE)

Revoir le plan de circulation pour limiter les voitures en ville, créer une zone logistique en périphérie pour interdire les gros camions en ville

Jean Leonetti

Le schéma des infrastructures du PLU s'inscrit dans une logique de hiérarchisation des voies et donc des flux qui y circulent. Des aménagements sont déjà réalisés dans les voies du réseau tertiaire (voie de desserte locale) afin de limiter le trafic de transit.

Alexia Barthelemy (Vos Idées Notre Ville)

Pas de commentaire

Michel Morgana (TOUS POUR ANTIBES)

Les priorités seront définies en fonction des degrés de dangerosité des localisations et des sites listés dans la question.

Eric Ducatel (49 JUANTIBOIS)

Pas de commentaire

Action n°7

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. dans tout l'hypercentre après la gare et boulevard Maréchal Foch, toutes les routes au front de mer (Juan-les-Pins, Cap d'Antibes, la Fontonne)

Tanguy Cornec (Antibes retrouvé)

Sur de nombreux axes courts, la vitesse de circulation sera réduite à 30 km/heure, partout où ce sera possible. Sur les axes longs (Maréchal Juin, Routes nationales, boulevards etc...) seront privilégiés de multiples incitations aux ralentissements à l'approche des passages piétons (sécurisés par marquages au sol, bandes rugueuses, flashes etc...) et à l'approche des carrefours.

Arnaud Delcasse (L'Alternative sociale, citoyenne, écologique)

Nous ne nous engageons pas sur la proposition exacte ci dessus, mais faisons une proposition alternative qui peut s'en rapprocher.

Nous proposons des « zones 30 » sur toute la partie sud de la voie ferrée et dans les différents quartiers au Nord de la voie ferrée hors « grands axes », qui auront des pistes cyclables sécurisées séparées de la circulation automobile avec notre réseau ENVIVÉLO. Les grands axes n'étant à ce jour par concernés par l'engagement de campagne, nous ne pouvons répondre "OUI" à cette question qui concerne toute la ville. Cependant, nous proposons d'évaluer l'impact sur la circulation à la fois automobile et cycliste des aménagements et sur ces grands axes pour éventuellement réévaluer cette position en concertation avec les usagers, 1 an après la mise en place du réseau ENVIVÉLO, et voir alors s'il est nécessaire de passer ces axes en « zones 30 ».

Nous mettrons par ailleurs en place des « Zones à Faibles Emissions » tel que prévu par la LOM, notamment à proximité des écoles et autres établissements scolaires lorsque cela sera possible, avec pour conséquence de diminuer la pollution et la circulation automobile, permettant d'y créer des « zones de rencontre ».

François Zema (un nouveau souffle pour antibes)

la création de zones de rencontres a 30km/h voire 20km/ fait partie de nos objectifs, là aussi en concertation avec les riverains

Michèle Muratore (GAUCHE SOLIDAIRE ECOLOGIQUE ET DEMOCRATIQUE)

Créer des "zones de rencontre" à 30km/h en centre ville et non dans un quartier annexe comme l'a fait la majorité actuelle

Jean Leonetti

La limitation à 30 km/h ne peut être généralisée notamment sur les axes de transit et d'échanges inter-quartiers car elle nécessite des aménagements spécifiques afin d'être respectée. Par contre elle est mise en place dans les zones ayant vocation à être apaisées

Alexia Barthelemy (Vos Idées Notre Ville)

Les zones seront déterminées lors des différentes consultations.

Michel Morgana (TOUS POUR ANTIBES)

Il sera nécessaire de faire du cas par cas, la limitation à 30 a également des effets pervers sur les autres modes de transfert. La limitation à 30 est en revanche incontournable sur certaines zones notamment à l'approche des endroits où se trouvent des enfants, des personnes âgées ou même des PMR.

Eric Ducatel (49 JUANTIBOIS)

Toutes les associations d'usagers sont concernées par le partage de la voirie. C'est en large concertation que cela peut se réfléchir.

Action n°8

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Tanguy Cornec (Antibes retrouvé)

Pas de commentaire

Arnaud Delcasse (L'Alternative sociale, citoyenne, écologique)

Nous souhaitons mettre en sens unique (voire interdire à la circulation automobile hors éventuels riverains lorsqu'une alternative parallèle existe) certaines rues pour créer des voies cyclables, voies partagées en modes actifs et/ou couloirs de transports en commun en site propre, notamment au sud de la voie ferrée pour les accès à la « vieille ville » et Juan-les-Pins. Sécuriser les écoles, pour limiter les risques d'accidents comme pour protéger les enfants de la pollution, est une nécessité. Les établissements scolaires doivent être accessibles de manière sécurisée en vélo et autres modes de déplacement actifs, soit à travers des aménagements cyclables en site propre, soit en étant inclus et accessibles dans des « zones 30 » et via des aménagements dédiés tels que les Double Sens Cyclables.

Nous mettrons en place des « Zones à Faibles Emissions » tel que prévu par la LOM, notamment à proximité des écoles et autres établissements scolaires lorsque cela sera possible, avec pour conséquence de diminuer la circulation automobile.

François Zema (un nouveau souffle pour Antibes)

étude au cas par cas, en concertation avec les riverains

Michèle Muratore (GAUCHE SOLIDAIRE ECOLOGIQUE ET DEMOCRATIQUE)

Si le plan de circulation est bien pensé ce problème ne se pose plus

On a un plan de circulation qui date des années 70 et qui a été revu au coup par coup qui est donc incohérent

Jean Leonetti

Dans la continuité de ce qui est fait ci-dessus, il serait intéressant et sans doute possible de travailler sur certaines rues des quartiers résidentiels ou devant les écoles (comme cela vient d'être fait dans le quartier du Mont Saint-Jean et de Laval)

Alexia Barthelemy (Vos Idées Notre Ville)

Pas de commentaire

Michel Morgana (TOUS POUR ANTIBES)

Au cas par cas et en concertation.

Eric Ducatel (49 JUANTIBOIS)

Cela ne peut être une règle générale. C'est en large concertation quartier par quartier que cela s'organiserait.

Action n°9

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Tanguy Cornec (Antibes retrouvé)

Antibes retrouvé généralisera les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux, partout où ce sera possible, en fonction de la configuration particulière d'Antibes Juan-les-Pins.

Arnaud Delcasse (L'Alternative sociale, citoyenne, écologique)

Nous souhaitons généraliser ces dispositifs (double sens cyclable, sas vélo, cédez le passage cycliste aux feux) de manière globale dans un laps de temps court sur l'ensemble du territoire de la commune. Cette généralisation sera accompagnée d'une campagne de communication d'envergure, pour que tout le monde soit sensibilisé à ce changement. Les études disponibles (CEREMA, ...) ont prouvé la sécurité de ces aménagements. Nous préférons cela à des « expérimentations » à petite échelle qui pourront surprendre les automobilistes comme les cyclistes, faute d'information suffisante et créer de l'incompréhension et du conflit.

François Zema (un nouveau souffle pour Antibes)

Nous appliquerons la loi LOM, mais impossible à s'engager sur la généralisation des doubles sens cyclables, cela se regarde au cas par cas

Michèle Muratore (GAUCHE SOLIDAIRE ECOLOGIQUE ET DEMOCRATIQUE)

Très facile et pas cher, de la peinture et des panneaux

Jean Leonetti

Des SAS vélo ont déjà été mis en place et pourront sans doute être généralisés dans la limite où présence ou non de détecteurs de feux, Les double-sens cyclables sont à évaluer au cas par cas

Les « Cédez-le-passage aux feux » pourraient être expérimentés à certains endroits (vigilance à porter sur les accidents)

Alexia Barthelemy (Vos Idées Notre Ville)

En réfléchissant aux infrastructures par exemple les SAS à vélo inaccessibles.

Michel Morgana (TOUS POUR ANTIBES)

Pas de commentaire

Eric Ducatel (49 JUANTIBOIS)

Les configurations urbaines peuvent limiter la faisabilité dans certaines zones. Toutes les associations d'usagers sont concernées par le partage de la voirie.

Action n°10

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Tanguy Cornec (Antibes retrouvé)

Pas de commentaire

Arnaud Delcasse (L'Alternative sociale, citoyenne, écologique)

Nous modifierons les accès aux écoles pour interdire les passages de voitures devant les entrées (où les enfants attendent l'ouverture avec leurs parents), dès lors que ce sera possible. Par exemple pour les écoles Juan Gare ou Saint Claude, situées directement à proximité du passage des voitures et où des alternatives existent pour circuler.

Nous prendrons en considération la carte scolaire et travaillerons en concertation avec les habitants et associations d'usagers, dans le cadre des « Comités d'usagers » des services publics, pour proposer des voies dédiées aux modes actifs hors réseau routier. Nous proposerons, en coopération avec les parents, des pédibus et vélobus pour rejoindre les écoles. Nous créerons des « Zones à Faibles Emissions » à proximité des écoles lorsque ce sera possible.

François Zema (un nouveau souffle pour Antibes)

cela nous semble difficile, mais nous sommes ouverts à des études au cas par cas, en concertation avec les riverains

Michèle Muratore (GAUCHE SOLIDAIRE ECOLOGIQUE ET DEMOCRATIQUE)

Prévoir des pistes cyclables sécurisées pour que les enfants puissent aller à vélo au collège exemple des Semboules au collège Bertone

Organiser des cheminements piétonniers et des pédibus pour accompagner les enfants à l'école

Jean Leonetti

Aujourd'hui cette mesure n'est pas possible partout (rte de St Jean ou ch des Combes par exemple) et elle pose les problèmes d'accessibilité aux établissements

Alexia Barthelemy (Vos Idées Notre Ville)

Certains établissements sont localisés dans des lieux de circulation où cela nous paraît compliqué de supprimer ou restreindre l'accès mais plutôt en favorisant et en sécurisant les accès pour les piétons et les vélos (par exemple feux cédez le passage aux passages piétons à proximité des établissements scolaires, gratuité des transports en communs avec espaces vélo et trottinettes ...)

Michel Morgana (TOUS POUR ANTIBES)

Oui, très important !

Eric Ducatel (49 JUANTIBOIS)

Les associations d'usagers et de parents d'élèves seront concertées.

Action n°11

Offrir du stationnement vélo sécurisé à la gare de Juan les Pins, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Tanguy Cornec (Antibes retrouvé)

Antibes retrouvé lancera un appel d'offre pour une mise en délégation d'une offre de location de vélos incluant des parkings-à-vélo.

Arnaud Delcasse (L'Alternative sociale, citoyenne, écologique)

Nous installerons une consigne vélo en gare de Juan-les-Pins et en gare de Biot, similaire à celle du Pôle multimodal d'Antibes, ainsi que de nombreux arceaux vélo.

François Zema (un nouveau souffle pour Antibes)

oui, les stationnements vélo manquent cruellement

Michèle Muratore (GAUCHE SOLIDAIRE ECOLOGIQUE ET DEMOCRATIQUE)

Pas qu'à la gare de Juan les Pins mais aussi sur les parkings de déstagement en périphérie de ville. Exemple le parking du Fort Carré, e parking du Ponteil

Jean Leonetti

La mise en place de stationnement vélo sécurisé sur la gare est en cours de vérification et fait l'objet d'un travail concerté avec la SNCF.

Alexia Barthelemy (Vos Idées Notre Ville)

Pas de commentaire

Michel Morgana (TOUS POUR ANTIBES)

Je n'ai pas approfondi cette réflexion, je m'engage en revanche à la reconsidérer dès mon entrée en fonction.

Eric Ducatel (49 JUANTIBOIS)

Pas de commentaire

Action n°12

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les “arrache roue”) dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Tanguy Cornec (Antibes retrouvé)

Aux abords des deux centre-villes, des écoles, lycées etc...manquent cruellement des arceaux vélos normatifs, qui seront complétés progressivement.

Arnaud Delcasse (L'Alternative sociale, citoyenne, écologique)

Nous souhaitons proposer un maillage territorial permettant de garer son vélo partout en ville, près des commerces mais aussi des services publics ou espaces associatifs, culturels et sportifs.

Des arceaux seront disposés notamment à chaque passage piéton en lieu et place de places de stationnements et à proximité de chaque arrêt de transports en commun.

Tout point de la ville devra être situé à moins de 250m de stationnements vélos. Une cartographie du réseau de pistes et aménagements, et des emplacements des stationnements sera disponible au sein d'un outil d'information multimodal commun avec Envibus et les transports en commun et autres solutions de mobilité du territoire.

François Zema (un nouveau souffle pour antibes)

Pas de commentaire

Michèle Muratore (GAUCHE SOLIDAIRE ECOLOGIQUE ET DEMOCRATIQUE)

C'est ce que j'ai défendu pendant 2 mandats et que j'ai obtenu devant les services publics, ex. la médiathèque

Mais le modèle choisi par la ville ne convient pas

Jean Leonetti

L'installation d'arceaux vélos normés (proscrire les “arrache roue”) a déjà été engagé par la commune. Le déploiement devrait se prolonger dans les prochaines années (y compris près des commerces). Le programme est en cours et va en effet se déployer davantage.

Alexia Barthelemy (Vos Idées Notre Ville)

C'est une nécessité pour inciter les habitants.es à se déplacer plus facilement sur les cours trajets et également dans le centre ville.

Michel Morgana (TOUS POUR ANTIBES)

Pas de commentaire

Eric Ducatel (49 JUANTIBOIS)

Pas de commentaire

Action n°13

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Tanguy Cornec (Antibes retrouvé)

Ces parkings à vélo feront partie de l'appel d'offre pour location et parkings à vélo que mettra en œuvre Antibes retrouvé.

Arnaud Delcasse (L'Alternative sociale, citoyenne, écologique)

En concertation dans le cadre des « Comités d'usagers », nous construirons avec les habitants et les associations le maillage territorial des stationnements vélos, en évaluant lesquels sont les plus propices et utiles en fonction des lieux.

François Zema (un nouveau souffle pour antibes)

nous regarderons les propositions des associations de vélo

Michèle Muratore (GAUCHE SOLIDAIRE ECOLOGIQUE ET DEMOCRATIQUE)

Déjà répondu pour les parkings de délestage

Jean Leonetti

L'installation de stationnement vélos sécurisés a été déjà engagée par la commune (y compris à proximité des pôles d'activités). Un travail est en cours et en train d'être expérimenté dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel.

Alexia Barthelemy (Vos Idées Notre Ville)

Installation de vélobox également dans les parkings publics de la ville.

Michel Morgana (TOUS POUR ANTIBES)

Tout comme sur le Chemin des Eucalyptus en face du stade.

Eric Ducatel (49 JUANTIBOIS)

Pas de commentaire

Action n°14

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.
et adaptés aux trottinettes.

Tanguy Cornec (Antibes retrouvé)

Pas de commentaire

Arnaud Delcasse (L'Alternative sociale, citoyenne, écologique)

Nous mettrons en place un Plan de Mobilité de la Ville d'Antibes et de la CASA et déploierons les solutions permettant d'inciter aussi bien les usagers des services publics (dont font partie les écoles gérées par la commune) que les employés municipaux et communautaires aux solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle.

Cela comprend des locaux vélos, mais aussi par exemple des douches pour les salariés venus en vélo, etc. Ce Plan de Mobilité sera construit en concertation avec les usagers et personnels eux mêmes.

François Zema (un nouveau souffle pour antibes)

Pas de commentaire

Michèle Muratore (GAUCHE SOLIDAIRE ECOLOGIQUE ET DEMOCRATIQUE)

Dans les équipements publics, et tous les immeubles construits c'est maintenant obligatoire

Jean Leonetti

Certaines écoles et équipements publics bénéficient d'espaces de stationnements. Il faudra évaluer l'opportunité et/ou les possibilités de créer des locaux.

Alexia Barthelemy (Vos Idées Notre Ville)

Pas de commentaire

Michel Morgana (TOUS POUR ANTIBES)

Pas de commentaire

Eric Ducatel (49 JUANTIBOIS)

Pas de commentaire

Action n°15

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Tanguy Cornec (Antibes retrouvé)

Tous les travaux de voirie futures influenceront l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Arnaud Delcasse (L'Alternative sociale, citoyenne, écologique)

Nous le ferons également à proximité des arrêts de transports en commun, afin de favoriser l'intermodalité et l'usage du vélo pour le « dernier kilomètre ».

François Zema (un nouveau souffle pour antibes)

notre responsable vélo regardera là aussi les propositions des associations de vélo

Michèle Muratore (GAUCHE SOLIDAIRE ECOLOGIQUE ET DEMOCRATIQUE)

Tout le stationnement en ville est à revoir

Jean Leonetti

La neutralisation du stationnement motorisé dans les 5 m en amont du passage piéton doit être effectué d'ici au 31 décembre 2026 (loi LOM).

Cette réorganisation de l'espace public pourra effectivement permettre le déploiement d'espaces de stationnements destinés aux vélos. A évaluer selon secteurs. Cette mesure est déjà mise en place dans les nouveaux projets d'infrastructures et elle va se généraliser sur la commune.

Alexia Barthelemy (Vos Idées Notre Ville)

Pas de commentaire

Michel Morgana (TOUS POUR ANTIBES)

J'approfondirai cette question dès mon entrée en fonction.

Eric Ducatel (49 JUANTIBOIS)

Pas de commentaire

Action n°16

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Tanguy Cornec (Antibes retrouvé)

Pas de commentaire

Arnaud Delcasse (L'Alternative sociale, citoyenne, écologique)

Nous lancerons un grand plan d'aménagement des logements sociaux gérés par Sophia Habitat (le bailleur de la CASA) pour créer des locaux vélo, mais aussi mettre en place des actions de sensibilisation des résidents. Au delà du vélo, nous proposons

une politique globale de mobilité pour le logement social, avec par exemple des véhicules en autopartage disponibles pour diminuer le nombre de véhicules individuels, des flottes de vélo en libre service pour les résidents, la promotion du covoiturage entre résidents, etc. Ces actions générant des économies notamment sur le foncier (places de parking, ...), elles n'auront pas de répercussion sur les charges, voire même pourraient engendrer des diminutions.

Nous inciterons les bailleurs sociaux gérés par des structures hors CASA à proposer des solutions de mobilité durable et notamment des infrastructures pour le vélo, sans pour autant avoir le pouvoir de décider/agir à leur place.

A l'instar de ce que nous proposons pour la rénovation énergétique

(<https://www.facebook.com/AlternativeAntibes/photos/a.121197776045604/127285612103487/>), les mairies annexes de quartier (que nous souhaitons réhabiliter au lieu de les fermer) proposeront un « guichet unique » pour accéder aux informations et aides (y compris subventions par la collectivité le cas échéant) pour aménager des infrastructures et locaux vélo dans le parc de logements privés.

Nous inscrirons dans le PLU l'obligation de locaux vélos. Plus globalement, la mobilité sera un axe de diagnostic majeur en amont de toute refonte du PLU.

François Zema (un nouveau souffle pour antibes)

Pas de commentaire

Michèle Muratore (GAUCHE SOLIDAIRE ECOLOGIQUE ET DEMOCRATIQUE)

Déjà obligatoire

Jean Leonetti

Le PLU respecte la réglementation en vigueur et prescrit du stationnement vélos sur les immeubles d'habitation, tertiaires, ERP.

La mise en place de locaux vélos fonctionnels n'est pas toujours possible.

La création de locaux vélos dans l'habitat social bénéficie déjà de possibilité de subventions dans le cadre du programme alvéole (jusqu'en mai 2021).

Alexia Barthelemy (Vos Idées Notre Ville)

Nous sommes pour subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Michel Morgana (TOUS POUR ANTIBES)

J'approfondirai cette question des mon entrée en fonction.

Eric Ducatel (49 JUANTIBOIS)

Pas de commentaire

Action n°17

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Tanguy Cornec (Antibes retrouvé)

Antibes retrouvé préférera multiplier les incitations à l'usage du vélo (et trottinettes électriques), plutôt que le subventionnement (souvent contre-productif)

Arnaud Delcasse (L'Alternative sociale, citoyenne, écologique)

L'instauration d'une aide fait partie de notre « Plan Vélo », à priori à hauteur de 200€.

François Zema (un nouveau souffle pour antibes)

Nous continuerons la politique de prêt de VAE (vélo assistance électrique) pour 15 jours, avec accroissement du nombre de VAE fonction des besoins

Certaines communes, comme Biot, offrent une prime de 100€, nous harmoniserons celle-ci au niveau CASA, pour un montant qui ne sera pas inférieur à ce chiffre

Michèle Muratore (GAUCHE SOLIDAIRE ECOLOGIQUE ET DEMOCRATIQUE)

Oui, en fonction des revenus du ménage

Inciter les employeurs à payer une indemnité kilométrique vélo. Elle existe mais n'est pas appliquée

Jean Leonetti

La CASA, en concertation avec les professionnels du vélo, se penche sur la possibilité d'une aide pour 2020

Alexia Barthelemy (Vos Idées Notre Ville)

Nous souhaitons soutenir l'achat d'un vélo et le rendre accessible à toutes et tous. Nous favoriserons des dispositifs pour les plus précaires.

Michel Morgana (TOUS POUR ANTIBES)

Pas de commentaire

Eric Ducatel (49 JUANTIBOIS)

Pas de commentaire

Action n°18

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Tanguy Cornec (Antibes retrouvé)

Pas de commentaire

Arnaud Delcasse (L'Alternative sociale, citoyenne, écologique)

A l'instar d'Ile de France Mobilité, nous souhaitons, éventuellement en coopération avec les vendeurs ou loueurs de cycles présents sur le territoire, créer un système de location moyenne durée (6 mois) de VAE, à coût modéré, pour permettre aux usagers de tester sur une durée assez longue l'usage du VAE.

Ce service sera complémentaire du service de prêt courte durée, sur 2 semaines, actuellement proposé.

En cas d'achat de VAE en fin de location, le coût de la location de 6 mois sera compensé/remboursé par l'aide à l'achat.

Nous proposerons, en lien avec le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), la Mission Locale et éventuellement d'autres acteurs de l'emploi (Pole emploi, Chantiers d'insertion, ...), une solution de prêt gratuit ou location à très bas coût (symbolique) de longue durée (1 an, renouvelable en fonction de la situation professionnelle et du besoin chaque année), pour les personnes en insertion, de vélos avec ou sans assistance électrique (en fonction du besoin de déplacement et des capacités physiques) afin de lever les freins à l'emploi liés à la mobilité.

Enfin, des VAE en libre service seront disponibles à la location courte durée à proximité de lieux stratégiques (gares, principales stations de transports en commun, ...) afin de favoriser les déplacements du dernier kilomètre et l'intermodalité.

François Zema (un nouveau souffle pour Antibes)

nous réfléchissons aussi à un système de location (cf. vélo bleus Nice métropole) permettant de louer des 2 roues à toutes les gares (bus, SNCF) et lieux stratégiques

Il a 17700 abonnées à Nice métropole pour 900 vélos bleus, ce qui montre que cela correspond à un véritable besoin

Michèle Muratore (GAUCHE SOLIDAIRE ECOLOGIQUE ET DEMOCRATIQUE)

Mais pas le système où on laisse le vélo n'importe où

Dans les villes qui l'ont fait c'est l'anarchie, il y a des vélos et trotinettes partout et abimés

Jean Leonetti

L'implantation d'un service gratuit de location courte durée de vélos est déjà mis en place par la CASA sur le territoire (location max de 15 jours).

Pour l'implantation d'un service de longue durée, le territoire CASA présente un intérêt qu'il est nécessaire d'approfondir (notamment sur les modalités) > une action apparaît dans le PDU 2020-2030 pour expérimenter ce service.

Alexia Barthelemy (Vos Idées Notre Ville)

Pas de commentaire

Michel Morgana (TOUS POUR ANTIBES)

Pas de commentaire

Eric Ducatel (49 JUANTIBOIS)

Pas de commentaire

Action n°19

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Mettre à disposition un local adapté à un atelier participatif de réparation, en plus du local place Guynemer

Tanguy Cornec (Antibes retrouvé)

Pas de commentaire

Arnaud Delcasse (L'Alternative sociale, citoyenne, écologique)

A travers la mise à disposition d'espaces ainsi que via la contractualisation, notamment pour sensibiliser au sein des établissements scolaires publics (vélo-écoles, ...).

Nous soutiendrons, de manière transverse (pas uniquement pour la mobilité), les initiatives citoyennes pour de nouveaux services publics d'intérêt collectif co-construits par les habitants/usagers et la collectivité territoriale. Ces nouveaux services d'intérêt collectif pourront prendre la forme de sociétés coopératives ou être portés directement par des associations, ou via d'autres modes de gouvernance partagée.

Référence :

- <https://www.facebook.com/AlternativeAntibes/photos/a.121197776045604/125690388929676/>

François Zema (un nouveau souffle pour Antibes)

nous sommes disposés à étudier les propositions avec les associations vélo

Michèle Muratore (GAUCHE SOLIDAIRE ECOLOGIQUE ET DEMOCRATIQUE)

Ces ateliers doivent être au plus près des autres modes de déplacements, gare multimodale, gare SNCF etc...

Jean Leonetti

Un local vélo a été mis en place en 2019 à Antibes Juan-les-Pins (Place Guynemer) au profit de l'association Choisir le Vélo

Il convient d'abord de faire monter cet équipement en puissance, d'évaluer au mieux les besoins des utilisateurs

Alexia Barthelemy (Vos Idées Notre Ville)

Création d'une Maison du Vélo avec un atelier de réparation à Juan les Pins.

Michel Morgana (TOUS POUR ANTIBES)

Pas de commentaire

Eric Ducatel (49 JUANTIBOIS)

Pas de commentaire

Action n°20

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.
et lui donner les moyens de fonctionner

Tanguy Cornec (Antibes retrouvé)

Pas de commentaire

Arnaud Delcasse (L'Alternative sociale, citoyenne, écologique)

Création d'une « Maison de la Mobilité durable et solidaire » accueillant les acteurs de la mobilité durable (vélo et autres) ainsi qu'une « plateforme de mobilité » pour accompagner, via des actions de médiation, de sensibilisation, de formation à la mobilité, les personnes en insertion (en lien avec le Plan Local d'Insertion pour l'Emploi, la Mission Locale et Pole emploi) et lever les freins à l'emploi liés à la mobilité.

Cette « Maison de la Mobilité durable et solidaire », incluant l'atelier vélo participatif de la question précédente, sera couplée à notre projet de « Maison de la Solidarité » et à l'aménagement que nous prévoyons de l'entrée Nord d'Antibes avec priorité à l'Economie Sociale et Solidaire et à des lieux de vie, créant du lien social (espaces de coworking, espace pour les livraisons des AMAP et ventes de producteurs locaux, Maison de la jeunesse et de la culture du XXI^e siècle ...).

Si une association ou des acteurs de l'Insertion par l'Activité Economique sont intéressés par une telle démarche, nous soutiendrions un projet visant à récupérer des vélos pour les remettre en service et les prêter ou donner à des personnes en insertion. Dans ce cadre, la collectivité pourrait conventionner avec l'association ou l'entreprise d'insertion (qui emploierait des personnes en insertion sociale dans un parcours de retour à l'emploi) pour lui racheter les vélos remis en état et les proposer à des personnes loignées de l'emploi via la PLIE ou la Mission Locale. La « Maison de la mobilité durable » pourrait également accueillir cette activité. Cette démarche pourrait s'inscrire notamment dans notre volonté de devenir « Territoire Zéro Chômeur Longue Durée ».

Références :

- <https://www.facebook.com/AlternativeAntibes/photos/a.121197776045604/122501945915187/>

- <https://www.facebook.com/AlternativeAntibes/photos/a.121197776045604/121961175969264/>

- <https://www.facebook.com/AlternativeAntibes/photos/a.121197776045604/127290078769707/>

François Zema (un nouveau souffle pour antibes)

nous sommes disposés à étudier les propositions avec les associations vélo

Michèle Muratore (GAUCHE SOLIDAIRE ECOLOGIQUE ET DEMOCRATIQUE)

Existe déjà à Antibes

Son emplacement n'est pas des plus appropriés mais ...

Il faudrait surtout que ce soit ouvert plus souvent

Jean Leonetti

Une maison du vélo existe sur Sophia Antipolis. Il y aurait un enjeu à en ouvrir une seconde sur le Littoral.

Une action dans ce sens est identifiée dans le cadre du PDU 2020-2030

Alexia Barthelemy (Vos Idées Notre Ville)

Pas de commentaire

Michel Morgana (TOUS POUR ANTIBES)

Pas de commentaire

Eric Ducatel (49 JUANTIBOIS)

Pas de commentaire

Action n°21

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Et en draisiennes pour les plus petits

Tanguy Cornec (Antibes retrouvé)

Pas de commentaire

Arnaud Delcasse (L'Alternative sociale, citoyenne, écologique)

Et mise en place d'actions de sensibilisation (vélo-écoles, ...)

François Zema (un nouveau souffle pour antibes)

nous sommes disposés à étudier les propositions avec les associations vélo

Michèle Muratore (GAUCHE SOLIDAIRE ECOLOGIQUE ET DEMOCRATIQUE)

A lier avec l'apprentissage du code de la route

Jean Leonetti

Équiper les établissements scolaires en vélos pour favoriser l'apprentissage est à évaluer selon le contexte, le matériel

disponible et l'espace dont dispose l'établissement scolaire.

Alexia Barthelemy (Vos Idées Notre Ville)

Nous développerons les différents partenariats avec entre autres les associations de vélo d'usagers et sportifs, asvp,... afin de développer l'apprentissage du vélo dans les établissements scolaires. Pour l'équipements nous favoriseront les partenariats avec les associations de vélo d'usagers pour créer des animations "ateliers réparations" mais également avec les Espaces de Rencontres et d'Initiatives Citoyennes, les Maisons du Vélo et la Ressourcerie qui seront des espaces de dépôt pour le don de vélo afin d'initier au recyclage.

Michel Morgana (TOUS POUR ANTIBES)

Pas de commentaire

Eric Ducatel (49 JUANTIBOIS)

Pas de commentaire

Action n°22

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.
par exemple dans les parcs comme Exflora ou les aires de jeux.

Tanguy Cornec (Antibes retrouvé)

Pas de commentaire

Arnaud Delcasse (L'Alternative sociale, citoyenne, écologique)

Lieux à définir en concertation avec les usagers

François Zema (un nouveau souffle pour antibes)

nous sommes disposés à étudier les propositions avec les associations vélo

Michèle Muratore (GAUCHE SOLIDAIRE ECOLOGIQUE ET DEMOCRATIQUE)

Attention à bien sécuriser ces postes car il ne faut pas oublier les piétons

Jean Leonetti

La Ville d'Antibes Juan-les-Pins, par le biais de sa Police Municipale, organise des formations de Sécurité Routière dans les écoles mais aussi à destination des adolescents sur le parking du Fort Carré

Alexia Barthelemy (Vos Idées Notre Ville)

Nous sommes pour la création de pistes cyclables d'apprentissage dans les parcs ou autres de jeux où cela est réalisable comme au Parc Exflora ou également lors des piétonisations.

Michel Morgana (TOUS POUR ANTIBES)

Pas de commentaire

Eric Ducatel (49 JUANTIBOIS)

Pas de commentaire

Action n°23

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Tanguy Cornec (Antibes retrouvé)

Pas de commentaire

Arnaud Delcasse (L'Alternative sociale, citoyenne, écologique)

En plus des services municipaux, nous proposons une régulation à l'échelle de la CASA de la logistique du dernier kilomètre, en coopération avec les entreprises de livraison, de manière à limiter les déplacements et favoriser l'usage de véhicules plus économes en énergie (à fortiori lorsque celle-ci est aujourd'hui carbonée). Le vélo cargo à assistance électrique peut être une solution.

François Zema (un nouveau souffle pour antibes)

l'idée est intéressante, la flotte de véhicules thermiques est très importante en mairie d'Antibes, il serait en effet judicieux de proposer d'autres solutions

Michèle Muratore (GAUCHE SOLIDAIRE ECOLOGIQUE ET DEMOCRATIQUE)

Pourquoi pas si ça peut éviter des déplacements en voiture

Jean Leonetti

La CASA a lancé un marché dans le cadre du groupement de commande dans lequel il est possible d'acheter des remorques vélos. Pourquoi ne pas expérimenter les livraisons dans certains services municipaux?

Alexia Barthelemy (Vos Idées Notre Ville)

Pas de commentaire

Michel Morgana (TOUS POUR ANTIBES)

Je verrai ça avec les services en question dès mon entrée en fonction. Nous procéderons à un audit des modes de transport existant afin d'affiner au mieux.

Eric Ducatel (49 JUANTIBOIS)

Pas de commentaire

Action n°24

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Tanguy Cornec (Antibes retrouvé)

Pas de commentaire

Arnaud Delcasse (L'Alternative sociale, citoyenne, écologique)

Comme prévu par la LOM, la ville et la CASA mettront en place (pour les agents municipaux et communautaires) le Forfait Mobilité Durable, à hauteur de 400€ par an.

François Zema (un nouveau souffle pour Antibes)

oui, en application de la loi LOM (loi orientation sur les mobilités), Antibes et la CASA se doivent d'être exemplaires et le seront

Michèle Muratore (GAUCHE SOLIDAIRE ECOLOGIQUE ET DEMOCRATIQUE)

Déjà répondu

Jean Leonetti

Dans le cadre du Plan de Déplacements des agents municipaux, la mise en place de ce forfait est actuellement à l'étude

Alexia Barthelemy (Vos Idées Notre Ville)

Également proposer des vélos de service aux agents municipaux selon le déplacement à réaliser.

Michel Morgana (TOUS POUR ANTIBES)

Ça me semble être effectivement une bonne idée que de donner l'exemple, en tant que municipalité.

Eric Ducatel (49 JUANTIBOIS)

Pas de commentaire

Action n°25

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Tanguy Cornec (Antibes retrouvé)

Pas de commentaire

Arnaud Delcasse (L'Alternative sociale, citoyenne, écologique)

Comme évoqué précédemment, nous mettrons en place des pédibus en vélobus, en coopération avec les parents d'élèves.

François Zema (un nouveau souffle pour Antibes)

cette idée était bien connue de plusieurs de nos colistiers et sera initiée en accord avec les établissements scolaires et les parents d'élèves

Nous sommes très attachés, dans les écoles et collèges à une éducation pour développer un esprit vélo fait de respect et de bien être

Michèle Muratore (GAUCHE SOLIDAIRE ECOLOGIQUE ET DEMOCRATIQUE)

Déjà répondu

Jean Leonetti

Des convois vélos bus sont en cours par la CASA sur le territoire et notamment à Antibes (via conventionnement association)

Pour information, la mise en place du pédibus constitue une action du PDU. C'est donc une action sur laquelle la CASA souhaite travailler dans les 10 prochaines années (PDU 2020-2030).

Alexia Barthelemy (Vos Idées Notre Ville)

Les Espaces de Rencontres et d'Initiatives Citoyennes de chaque quartier permettront de définir les quartiers souhaitant expérimenter le Velobus ou le Pedibus.

Michel Morgana (TOUS POUR ANTIBES)

Je n'ai pas approfondi cette question. Je m'engage à le faire dès mon entrée en fonction.

Eric Ducatel (49 JUANTIBOIS)

Pas de commentaire

Commentaires généraux**Tanguy Cornec (Antibes retrouvé)**

Une véritable politique d'incitation à la pratique du vélo est indispensable dans Antibes Juan-les-pins, qui a été longtemps délaissée par l'ancienne municipalité et cette politique volontariste devra faire cohabiter tous les modes de déplacement, dans des voies parfois étroites, ce qui nécessitera compromis et accommodements.

Antibes retrouvé s'engage à réaliser, le plus rapidement possible, les liaisons continues de Villeneuve-Loubet à Golfe-Juan (en faisant le tour du Cap d'Antibes), et une liaison, à minima, vers Biot, et vers Sophia.

Antibes retrouvé s'engage à lancer, le plus rapidement possible, un appel d'offre pour la location/parkings à vélos.

La modernité d'Antibes Juan-les-pins exige ces adaptations rapides, trop longtemps repoussées à plus tard...

Arnaud Delcasse (L'Alternative sociale, citoyenne, écologique)

Les réponses à ce questionnaire viennent compléter le diagnostic et les propositions (notre "Plan Vélo") que nous avons

rendues publiques le 5 janvier dernier. Celui-ci est disponible à l'adresse <https://alternative-antibes.fr/planvelo>

La politique vélo s'inscrit pleinement dans notre vision globale de la ville d'Antibes Juan-les-Pins et de la CASA. Ainsi, comme on peut le voir dans nos réponses, la mobilité (et les mobilités actives) est transversale et vient appuyer notre projet sur ses différents axes : "une ville sociale et solidaire", "une ville écologiquement responsable", "une ville active et dynamique", "une ville citoyenne, démocratique et participative".

Les déplacements étant un des principaux facteurs du dérèglement climatique, ainsi qu'un poste de dépense important au quotidien pour les habitants, le lien entre la politique cyclable pour limiter la place de la voiture individuelle et politique sociale pour l'insertion des plus fragiles est évident. Elle est un élément d'attractivité pour un développement économique durable, notamment pour le tourisme. Nous plébiscitons l'implication citoyenne et travaillerons en concertation avec les usagers et associations pour développer une réelle culture vélo dans notre ville.

Le vélo est donc au coeur l'alternative sociale, citoyenne, écologique que nous portons, pour une mobilité durable et inclusive.

François Zema (un nouveau souffle pour Antibes)

Nous voulons rattraper tout le retard accumulé à Antibes, et accompagner les modes de déplacement doux, vélos et autres engins de déplacement personnel qui vont envahir la chaussée. La fin du tout voiture à Antibes est inéluctable, avec l'interdiction à moyen terme des véhicules thermiques en centre ville ; la micro mobilité est une vague de fond qui va tout changer : le visage de la ville, les plans de circulation, la cohabitation entre usagers de la route. Nous réfléchissons avec les utilisateurs à l'aménagement de bandes cyclables, par exemple Chancel, Martelly, Leclerc, Briand, Soleau, Niquet, A de Grasse, Albert 1er

La règle numéro 1 sera d'aménager des itinéraires cyclables complets et sans coupure permettant la traversée de la ville du Nord au Sud (Sophia / le littoral) et d'Est en Ouest. Il faut pouvoir passer de Juan les Pins à Antibes, rejoindre la gare SNCF/port Vauban/pôle d'échanges rapidement et en toute sécurité.

Michèle Muratore (GAUCHE SOLIDAIRE ECOLOGIQUE ET DEMOCRATIQUE)

Elue communautaire depuis 2014, membre de la commission déplacements de la CASA et du comité des usagers, j'ai pu défendre le vélo et tous les autres modes de déplacements alternatifs à la voiture. J'ai participé à l'élaboration du plan vélo de la CASA

Il faudrait obliger les entreprises à élaborer leur plan de déplacement pour y inclure tous les modes de déplacements. Très peu d'entreprises l'ont fait. Même pas la ville d'Antibes.

Jean Leonetti

Depuis plusieurs années, la Ville d'Antibes et la Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis, œuvrent sur les modes doux de déplacement et en particulier sur le vélo. Au cours des six dernières années, le nombre de pistes cyclables sur Antibes Juan-les-Pins est passé de 18 à 28 kms, une boucle cyclable autour de Sophia est quasiment terminée. Demain le nombre de pistes cyclables sera porté à 40 Km et une piste cyclable permettra d'aller de la mer (Juan-les-Pins ouest) à Sophia-Antipolis, une autre circulera d'est en ouest pour intégrer la grande piste cyclable Gènes / Barcelone. Le développement de l'usage du vélo est une des priorités majeures de la liste "ensemble pour Antibes Juan-les-Pins" comme le démontre les actions de prêt de vélo et la volonté qui est la nôtre de développer un réseau cyclable cohérent...

Alexia Barthelemy (Vos Idées Notre Ville)

Les Candidates et Candidats de "Vos Idées Notre Ville", conscients de la forte demande de la population Antiboise d'avoir des aménagements sécurisants, cohérents et adaptés sur la commune et également conscients des impacts bénéfiques sur la santé et l'environnement, s'engagent à mener une politique forte tout au long du mandat pour rendre l'utilité du vélo un moyen de déplacement au quotidien et pas seulement de loisirs.

Le Plan Vélo sera soumis à concertation avant, pendant et après sa mise en œuvre entre toutes les parties prenantes (usagers, associations de vélos, organismes publics experts) et également inclus dans le Nouveau Plan de Circulation afin de partager l'espace entre tous les usagers.

Michel Morgana (TOUS POUR ANTIBES)

Pas de commentaire

Eric Ducatel (49 JUANTIBOIS)

Vous l'aurez compris notre position est de maintenir constamment l'ouverture à la discussion et au progrès grâce à l'investissement et aux initiatives du plus grand nombre. C'est le gage du bien vivre ensemble. C'est dans le cadre d'espaces de quartier dédiés à la vie démocratique que s'organiseront les adaptations locales.